

## G3 - LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

2  
JOURS

### Objectifs

- Connaître les conditions d'attribution des logements sociaux, savoir constituer un dossier en vue de la présentation à la commission d'attribution
- Savoir exercer un suivi statistique, participer aux conférences communales être à même d'étudier les situations d'urgence

### Contenu

#### **Les réservataires**

Les conventions de réservation, leur durée et leur contenu. Les droits de suite, les remises à disposition et les désignations uniques,

#### **Le numéro départemental unique**

Le bureau d'enregistrement, le suivi du dossier, le renouvellement et la radiation. Le cas des candidats prioritaires, les délais anormalement longs

#### **Les ressources des candidats**

Les plafonds de ressources à respecter, les dérogations, l'obtention d'aide à l'accès au logement ; FSL, LOCA-PASS. Le calcul de l'APL et le SLS

#### **La commission d'attribution**

Les membres de cette commission selon le statut de l'organisme. La préparation et l'examen des dossiers. Le compte-rendu et le suivi

#### **La participation aux commissions extérieures à l'organisme**

La loi DALO, les commissions départementales de médiation, Décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées

#### **Les obligations de fournir des éléments statistiques**

Compte-rendu d'application des accords collectifs départementaux, statistiques sur le traitement de la demande et son suivi

**Public :** Personnes chargées de l'instruction des demandes d'attribution et de mutation de logement